



**Notice explicative pour compléter le formulaire de candidature en ligne
sur demarche.numerique.gouv.fr relatif à l'AMI « Accompagner les
établissements de santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la
réhabilitation de leurs installations solaires thermiques »**

Cette notice explicative est complémentaire du « Tutoriel usagé » de la plateforme
« Démarches simplifiées » accessible au lien suivant :

<https://doc.demarchessimplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Le temps de remplissage du formulaire de candidature est estimé à 10 min.

La structure du formulaire est détaillée ci-dessous :

Département *

1. IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom de la structure *

Type de structure *

Adresse de la structure *

Code postal *

Commune *

Nom du responsable du projet *

Prénom du responsable du projet *

Fonction du responsable du projet *

Téléphone du responsable du projet *

Courriel du responsable du projet *

2. DESCRIPTION DU PROJET

Description succincte de l'établissement *

Description succincte de ou des installations solaires thermiques à remettre en fonctionnement ou à optimiser*

- Nombre d'installations
- Date de mise en service de l'installation
- Description sommaire de l'installation :
 - Nombre de capteurs ou surface en m²,
 - Taille du ballon de stockage,
 - Autre à préciser (ex : PAC)
- Un exploitant qualifié en solaire thermique suit-il l'installation ?
- Avez-vous déjà identifié le dysfonctionnement ? Si oui comment et quel est-il ?
- Si un audit a déjà été réalisé, le joindre à la candidature

Description de l'équipe projet (moyens humains en interne et en externe, profils, etc.)*

Documents complémentaires (calendrier, etc.) à porter à la connaissance des instructeurs
(Déposer un document en pièce-jointe)

Les champs avec un astérisque (*) sont obligatoires.

Le règlement de l'AMI Plan solaire est en téléchargement au lien suivant :

<https://www.paca.ars.sante.fr/media/158716/download?inline>